Deux jeunes bandits lillois devant les assises de la Seine

ARRETES A LA SUITE DE VOLS EN BELGIQUE, ILS TUERENT POUR S'EVADER UN GARDE-CHAMPETRE A MOUSCRON.

Paris, 28 mai. — Cet après-midi, devant la Cour d'assises de la Seine, comparaissaient deux jeunes gens inculpés d'assassinat : R.-H. Prévost, né à Armentières, âgé de 16 ans, employé, demeurant à Lille, 18, rue Emile-Desmet, et Max-Raymond Cuelmens, né à Lille, âgé de 17 ans, dessinateur, demeurant à Lille, 35, rue Henri-Kolb. Ces deux jeunes gens avaient décidé de quitter Lille, où leurs familles habitaient.

Du reste, Robert Prévost, qui venait d'être renvoyé du « Crédit du Nord », où il était comptable, et Cuelmens, qui avait commis un vol au préjudice de son patron, M. Boidin, architecte, ne savaient plus que faire. Comme ils étaient sans ressources, ils volèrent 500 francs à Mme Cuelmens mère, et partirent pour la Belgique.

Ils arrivèrent à Mouscron et y louèrent une chambre habitée ordinairement par un instituteur en congé, M. Raemackers. Ils dérobèrent chez lui une somme de 3.200 francs, et achetèrent un revolver.

Le 26 septembre, Prévost et Cuelmens se rendaient à Tournai, où ils vendirent pour 1.948 francs de titres volés à Mouscron.

A Tournai, chez leur logeuse, ils dérobèrent divers bijoux, puis ils partirent pour Mellery. Un charron, M. Goffaux, leur donna l'hospitalité; ils lui prirent un billet de 20 francs avant de le quitter.

Pour ces derniers vols, ils comparaîtront devant le tribunal pour enfants.

Le 29 septembre, les deux jeunes gens revinrent à Mouscron, où ils furent reconnus et arrêtés. Amenés au poste de police, ils étaient gardés par le garde champêtre Tiberghien. Ils résolurent alors de se débarrasser du garde, et, au moment où celui-ci revenait pour mettre en cellule les deux jeunes gens, Prévost, qui est amputé de la jambe droite depuis l'âge de 9 ans, prit le revolver qu'il avait caché dans le cuissard de sa jambe de bois, tira sur le garde à bout portant, mais le manqua. Tiberghien saisit le poignet de Prévost. Cuelmens alors, s'armant d'une chope de bière, la jeta à la tête du garde champêtre. Prévost se dégrgeant, tira deux coups de revolver sur Tiberghien, qui s'affaissa, mortellement atteint. Prévost et Cuelmens s'enfuirent.

Mais le 17 octobre, ils étaient arrêtés à Paris, dans une pension de famille.

ILS ETAIENT FANATIQUES DES ROMANS POLICIERS

Ces deux jeunes gens, qui sont issus de bonnes familles lilloises, ont fait des aveux complets, qu'ils ont répétés à l'audience de cet après-midi. Ils mettent du reste leur acte criminel sur le compte de la passion. Ils aimaient, disent-ils, une jeune fille d'une grande beauté, qui tenait un tir forain et c'est pour elle qu'ils auraient volé. Cette jeune fille n'a pas été retrouvée, malgré les recherches qui ont été faites. Les défenseurs des accusés, MM. Doublet et Fellois, se sont attachés à montrer que leurs clients étaient âgés de 10 ans au début de l'occupation allemande, avaient souffert du froid et de la faim. C'est à ce moment-là qu'ils ont pris l'habitude de voler pour manger et se chauffer.

Les médecins, à l'observation de qui les accusés ont été soumis, ont reconnu leur responsabilité limitée, du fait de tuberculose congénitale. Enfin, ont-ils assuré, ils étaient des fanatiques des romans policiers.

Les deux accusés, qui ont l'air d'enfants souffreteux, écoutent ces plaidoiries d'un air résigné, comme ils ont écouté tout à l'heure le réquisitoire de l'avocat général Mornet, qui a demandé une condamnation relativement sévère.

A L'UN VINGT ANS DE DETENTION A L'AUTRE CINQ ANS DE PRISON

Après une heure et demie de délibération, le jury revient avec un verdict de culpabilité ; il accorde les circonstances atténuantes à Cuelmens. En conséquence, la Cour d'assises condamne R.-H. Prévost à vingt ans d'emprisonnement dans une colonie pénitentiaire et Max-Raymond Cuelmens à cinq ans de prison. Tous deux sont condamnés à cinq ans d'interdiction de séjour.

Un satyre de 18 ans

IL TENTA D'ABUSER D'UNE FILLETTE DE GUESNAIN

La commune de Guesnain a été mise en émoi par un attentat aux mœurs qui a soulevé l'indignation générale. Voici les faits :

La petite Thérèse Lannez, âgée de neuf ans et demi, revenait de l'école du soir et suivait un sentier qui mène de la place de Guesnain à la rue Baillon, où sa famille demeure. Au moment où elle arrivait à un endroit désert, près de la haie qui borde le jardin de la ferme Dagniaux, le domestique de la ferme, Adolphe Trouvé, 18 ans, enfant assisté, originaire de Maubeuge, se jeta brusquement sur la pauvre petite, la terrassa et essaya d'abuser d'elle. Mais l'enfant se défendit énergiquement et appela à l'aide. Trouvé, effrayé, prit la fuite.

La petite Thérèse courut raconter à sa mère l'odieux attentat dont elle avait failli être victime. Le maire de la commune, M. Soileux, aussitôt prévenu, avisa la gendarmerie, qui mit Adolphe Trouvé en état d'arrestation.

Le jeune satyre sera poursuivi pour tentative de viol.

AU CONSEIL DE GUERRE

LE DENONCIATEUR ROUBAISIEN DELBECQUE EST CONDAMNE A TROIS ANS DE PRISON

Hier, samedi matin, à 8 heures 10, ont continué les débats de l'affaire Delbecque.

M. le Commandant Pauly, commissaire du Gouvernement, prononça son réquisitoire, plutôt modéré, mais réclamant tout de même une des peines prévues par l'article 78 du code Pénal, sans le bénéfice des circonstances atténuantes et de la loi de sursis.

Après la plaidoirie du défenseur qui, pour essayer de justifier la conduite de son client pendant la guerre, fit le procès de certains témoins, le Conseil prononça contre Delbecque, une condamnation à 3 années d'emprisonnement.

ASTAES VA ETRE RENVOYE DEVANT SES JUGES

L'instruction de l'affaire Astaes est close. Elle est terminée hier par la confrontation des inculpés Astaes et sa maîtresse Gabrielle Duchemin avec leur principal accusateur Vasseur, ancien secrétaire général de la mairie d'Hellemmes.

On se souvient de cette affaire. Astaes, soldat caché, à Lille, pendant l'occupation avait obtenu des faux papiers et un emploi de secrétaire-adjoint à la mairie d'Hellemmes.

Préposé à la délivrance de passeports, il en avait remis de faux à des français qu'il allait ensuite dénoncer à la « Kommandentur allemande ».

Au cours de la confrontation Gabrielle Duchemin a prétendu avoir été la maîtresse de l'accusateur Vasseur, avant de se donner à Astaes, et d'après ses dires Vasseur n'aurait dénoncé Astaes que mû par un sentiment de jalousie.

Vasseur a protesté avec véhémence contre cette affirmation de Gabrielle Duchemin.

L'accusation de forfaiture contre le lieutenant Zwilling

L'INFORMATION EST CLOSE

Nos lecteurs se souviennent que l'inculpé roubaisien Martinage, avait, par l'intermédiaire de ses défenseurs, déposé une plainte en forfaiture contre le lieutenant rapporteur Zwilling, du 1er Conseil de guerre, chargé de l'instruction de son affaire.

Une enquête officieuse démontra la bonne foi de l'officier inculpé.

Cependant, sur une seconde intervention des défenseurs de Martinage, auprès du ministre de la Guerre, une nouvelle information fut ouverte et confiée au capitaine Collignon, également officier rapporteur près le Conseil de guerre de la première région.

Or, nous savons de bonne source que cette seconde enquête vient d'être terminée et que le rapport la concernant a été envoyé au général Lacapelle, commandant le 1er corps.

Ce rapport sera transmis dès les premiers jours de la semaine prochaine au ministre de la Guerre. C'est le capitaine Collignon, en personne, qui le lui remettra et qui pourra ainsi, le cas échéant, fournir verbalement toutes explications complémentaires, jugées utiles.

La décision à intervenir ne sera connue que par la suite.

Inutile d'ajouter que dans les milieux militaires ou renseignés, on se montre extrêmement réservé sur les conclusions du capitaine Collignon. Il nous a été impossible d'apprendre quoique ce soit à cet égard.

Quant à l'affaire Martinage, elle passerait devant le Conseil de guerre vers la mi-juillet.

Le faux héros est un escroc

AUGUSTE HENRI VIENT DE SE FAIRE APPREHENDER A AVESNES

Nos lecteurs se souviennent sans doute de ce fameux faux « Héros national », se disant prisonnier de guerre revenant de Russie, et porteur d'innombrables décorations.

Auguste Henry, 32 ans, lamineur, sans domicile fixe, précédemment à Ferrière-la-Grande, a déjà été condamné par le tribunal correctionnel d'Avesnes, pour usurpation de fonctions, à trois mois, le 1er mars 1921. Il est en récidive.

Henry se présenta un beau jour au bureau de M. le commandant d'armes sous le prétexte de réclamer une indemnité d'habillement, et, profitant d'un moment d'inattention, il déroba le cachet de la place (1er R. I.).

Muni de ce cachet officiel, Auguste Henry se présentait dans les campagnes, aux secrétariats de mairie se disant sergent-major et vérificateur adjoint des réquisitions de l'armée. Il obtenait ainsi la liste des personnes susceptibles de réquisitions de chevaux et de véhicules.

Assez bien mis, ayant l'élocution facile, cet escroc arrivait chez les propriétaires, faisait une vérification et délivrait ensuite un certificat avec le cachet du 1er de ligne, constatant que les chevaux étaient hors d'âge ou les véhicules trop usagés. Il avait soin d'ajouter qu'une mobilisation générale était proche et qu'ainsi on échapperait à la réquisition.

Naturellement, cet individu a touché diverses sommes.

A l'heure actuelle, il est prouvé que le 26 mai, il est allé à la laiterie de Dompierre, réquisitionner un beau vélo neuf, appartenant à M. J. Hupy, directeur.

Depuis quelques jours, Henry vivait au numéro 3, rue de Mons, avec une amie, Hermance Bouchez; ses voyages étaient fréquents.

Le vendredi 27 mai, à 21 heures, il fut arrêté par l'adjudant de gendarmerie Delval, aidé de M. l'inspecteur de la police mobile Hocquet, de Lille.

Henry a reconnu certains faits. Conduit au parquet, il a été écroué. C'est une belle capture à l'actif des habiles auxiliaires de la justice, MM. Delval et Hocquet, si nos lecteurs se rappellent l'odysée de Colleret, où fut arrêté Henry, camouflé en « Héros National ».

Au Comité Départemental de l'Enseignement technique

ON ETUDIE LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AU POINT DE VUE PRATIQUE.

Le Comité départemental de l'Enseignement technique s'est réuni hier, à 2 h. 30, à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Vancauwenberghe, président du Conseil Général. Etaient présents : MM. Labbé, dirvarteur général de l'Enseignement technique, Dron, sénateur, Saint-Venant, député, adjoint au maire de Lille, Raux, secrétaire de la Bourse du Travail de Lille, Boulin, inspecteur divisionnaire du travail, Lévêque, inspecteur-adjoint, etc...

On procéda d'abord à la nomination de la Commission permanente de l'enseignement technique dans le Nord. Cette Commission siègera tous les mois. Furent désignés pour en faire partie : MM. Bonnet, Langlois, Champier, Demolon, Capra, Saint-Venant, Brasseur, Decottignies, Raux, Dron, Bertrand, Dupire et Berms.

Un avis favorable fut ensuite donné aux demandes de subventions pour Cours Professionnels déjà institués.

Divers questions avec avis favorable furent renvoyées à l'étude de la Commission permanente instituée précédemment. Nous relevons principalement celles concernant l'école ménagère de Dunkerque, l'extension de l'Ecole Baggio, l'organisation de cours de tissage mécanique à Roubaix, de cours textiles, à Tourcoing et d'une Université du Travail, à Lille.

UN RAPPORT DE M. LABBE

En un remarquable rapport, M. Labbé, directeur général de l'Enseignement Technique présenta ensuite un projet de modèle-type d'Office d'Orientation Professionnelle.

Nous reviendrons sur ce rapport, mais dores et déjà, en voici les grandes lignes.

— Quel est le but de l'orientation professionnelle ?... Diriger chaque enfant adolescent, ou mutilé, l'orientant vers la profession où, en raison de ses aptitudes naturelles ou acquises, il est susceptible de fournir le meilleur travail, d'obtenir le meilleur rendement, en quelques mots : « de gagner facilement sa vie. »

Le problème de l'orientation professionnelle est d'abord d'ordre économique, car il faut fournir au commerce comme à l'industrie ou à l'agriculture et aux profession libérales, de la main d'œuvre qualifiée.

C'est aussi un problème d'ordre moral et social puisque de sa solution dépend le bonheur de l'individu et par contre-coup celui de la collectivité.

C'est enfin un problème national car nous entrons dans une période de guerre économique où nous aurons besoin de vaillants travailleurs pour triompher.

Comme facteurs qui interviennent dans l'organisation professionnelle, nous devons tenir compte des particularités et caractéristiques de chaque enfant ou adolescent. Cet enfant devra être soumis à un triple examen médical, psychologique et intellectuel. Il faudra ensuite établir un classement des professions qui demandent le plus de travailleurs et se tenir au courant, enfin, de l'état du marché du travail dans chaque région en particulier. Ici, la collaboration des offices syndicaux, et offices de placement, est nécessaire.

A l'école, d'autre part, il y a nécessité à organiser d'urgence le « préapprentissage », seul moyen de révéler les aptitude innées ou acquises de l'enfant.

Finalement, M. Labbé conclut à la centralisation nécessaires de tous ces renseignements par la création d'un office municipal d'orientation professionnelle avec collaboration de l'Ecole, des familles, des œuvres de protection de l'enfance et de l'office de placement local.

Dans les villes d'au moins 80.000 habitants, cet office devra avoir à sa tête un directeur titulaire aidé d'un secrétaire.

Un Commission de surveillance devra d'ailleurs être établie dans chaque grande ville, et elle se composera de représentants de la Ville, des corps médical, du personnel enseignant, des syndicats ouvriers et patronaux, de l'office de placement et des œuvres de protection de la jeunesse.

LES VŒUX ADOPTES

Comme suite à la lecture de ce rapport, l'assemblée après délibération, émet le double vœu suivant :

1° Que la loi sur l'organisation professionnelle rationnelle en France, soit promptement complétée selon les suggestions de ce rapport.

2° Qu'une taxe d'apprentissage obligatoire, très faible d'ailleurs, soit instituée sur les patrons. Elle constituera d'ailleurs un impôt infime.

Les habitations à bon marché

NOMINATION DE DIVERSES COMMISSIONS

Sous la présidence de M. Davaine, vice-président du Conseil Général du Nord, la Commission départementale des habitations à bon marché s'est réunie hier, à 2 h. 30, à la Préfecture. Parmi les membres présents se trouvaient : Coutteaux, député, Lauridan, M. le docteur Breton, Dewisme, Falempin, G. Petit, etc...

Furent désignés pour faire partie d'une commission de construction des maisons et d'établissements de jardins ouvriers : MM. Coutteaux, Lemire, Dewarin, Falempin, F. Coquelle, Lauridan, Breton, Moureaux.

D'une Commission d'attitude et de surveillance des logements et jardins : MM. Vancauwenberghe, Demolon, Balavoine, Bourdon, Guilmain.

D'une commission des finances et du contentieux : MM. Ducrocq, Plouvier, Dewisme, P. Petit, Dewarin. On rechercha ensuite les moyens propres à activer l'achèvement des immeubles dont la construction fut interrompue par la guerre, et de quelle façon on pourrait s'entendre avec les municipalités pour activer la construction de logements ouvriers à bon marché.

Dernière Heure

Pour régler la question de Haute-Silésie

M. BRIAND ESTIME NECESSAIRE QUE LE CALME Y SOIT REVENU

Londres, 28 mai. — Dans la note qu'il a fait remettre aujourd'hui au Foreign-Office M. Briand fait remarquer que tandis que les Polonais ont donné satisfaction aux représentations qui leur ont été faites, les Allemands continuent, au contraire, leurs opérations. Il estime donc, que pour régler la question, il est préférable que le calme soit rétabli et que les effectifs anglais soient arrivés en Haute-Silésie.

M. Briand estime en outre que puisque les trois hauts-commissaires alliés ne se sont pas rencontrés d'une façon unanime dans la conclusion contenue dans leurs rapports, il vaudrait mieux confier à une commission l'étude du partage. Cette commission serait composée de juristes, de diplomates et de militaires. Le Conseil suprême examinerait la question après que le travail préparatoire de cette commission serait terminé.

L'ALLEMAGNE MANQUE A SES ENGAGEMENTS

D'autre part, on apprend aujourd'hui à Londres, d'après les nouvelles reçues depuis 24 heures du général Le Rond, que les Allemands sont loin de donner satisfaction d'une façon complète. Les bandes allemandes continuent en effet à s'infiltrer en Haute-Silésie par petits paquets, arborant maintenant, non plus le drapeau allemand, mais le drapeau impérial.

Au surplus, alors que le gouvernement allemand avait promis de faire passer un train de ravitaillement par jour, il en est arrivé seulement trois en 15 jours, et en outre le train militaire de troupes alliées a beaucoup de peine à circuler.

Enfin, la Reichsbank n'a jusqu'ici envoyé qu'une partie insignifiante — environ 15 % — des sommes qu'elle doit livrer en Haute-Silésie, pour le paiement des salaires des ouvriers et encore n'a-t-elle remis ces fonds que sous plusieurs réserves, et notamment sous celle que si les sommes en question étaient dérobées par les insurgés, la responsabilité incomberait à l'administration financière de la haute commission et non à l'administration plébiscitaire, ce qui revient à dire que ce serait les Alliés qui opéreraient le remboursement, et non le gouvernement allemand.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

UN ENFANT SOUS UN CAMION

Le petit Emile Catteau, âgé de 7 ans, demeurant chez ses parents, rue du Ballon, cour Derville, 3, traversait hier la rue de la Digue.

Une automobile arrivait à vive allure. Le conducteur fit fonctionner sa trompe. Surpris par cet appel, l'enfant se jeta brusquement en avant, mais tomba contre la roue arrière d'un camion qui se mettait en marche, à ce moment. Il fut rejeté sur le sol et la roue lui passa sur la jambe.

M. le docteur Mausse, appelé d'urgence, a constaté de nombreuses contusions sur tout le corps, mais n'a pu se prononcer. Le petit blessé a été transporté, après avoir reçu les premiers soins, au domicile de ses parents.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le lundi 30 mai courant, à 18 heures, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

SYNDICAT DE L'HABILLEMENT

Section des tailleurs de mesure. — Réunion des tailleurs, appiéceurs, pompiers, giletières, culottières de Roubaix-Tourcoing et environs, le lundi 30 mai, à 6 heures et demie du soir, au siège du syndicat, 43, rue de l'Alouette, Roubaix. Ordre du jour : Décision à prendre. Présence indispensable.

VACCINATION PUBLIQUE et GRATUITE

Aujourd'hui dimanche, 29 mai, de 10 à 11 heures du matin, vaccination gratuite dans une salle de la Crèche municipale, rue de la Balance, 57.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les rôles relatifs aux droits d'épreuve des appareils à vapeur, pour le 4e trimestre de 1920, sont entre les mains de MM. les Percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

PHARMACIENS DE GARDE

Aujourd'hui, dimanche : MM. Delaporte, rue du Moulin, 116 ; Masset, rue d'Alsace, 11 ; Tudur, rue de Tourcoing, 92.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Raymond Rousseau, rue Bell, 25. — Marcel Hachepied, rue Henri Mutin, 15. — Henriette Vanweydeweldt, rue 7-Pont, 98. — Yvonne Marhem, rue Lens, 11. — Roland Jacquart, rue Racine, 20. — Francine Rault, rue Cateau, 17.

Décès. — Victor Moulin, 52 ans, Grande-Rue, 219. — Oliva Decruyenneere, 2 jours, rue Oommelet.

TOURCOING

ECOLE DES MUTILES DE LA GUERRE

Les mutilés qui désirent faire l'apprentissage d'une profession trouveront à l'école de Tourcoing les sections suivantes : Menuiserie, ébénisterie, modelerie, tournage ; Mécanique, ajustage, forge, tournage ; Ferblanterie, tôlerie, zinguerie ; Bourrellerie, sellerie ; Cordonnerie, coupe ; Maroquinerie, arts décoratifs ; Horticulture, apiculture ; Tailleurs ; Vannerie ; Chaiserie ; Industrie textile (Constructeur mécanique) ; Préparation aux emploi réservés (Postes, chemin de fer, etc.) ; Comptabilité, sténographie, dactylographie.

Les élèves sont nourris, logés et blanchis gratuitement. Ils reçoivent, à titre d'encouragement, une prime au travail. Le voyage pour se rendre à l'Ecole sera remboursé aux élèves admis. Ils peuvent, à leur sortie, obtenir de l'Office National un prêt qui facilitera leur établissement.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au directeur de l'école.

AU TIR NATIONAL

Aujourd'hui, Dimanche 20 Mai, dernier jour du « Grand Concours de printemps ». De nombreux tireurs y ont déjà participé, plus de 1.500 séries furent tirées. Le Président du Comité technique prie tous ses collaborateurs qui seront libres demain de bien vouloir venir au Stand afin que les Commissaires de service ne soient pas trop surchargés.

RETOUR DES CORPS DE SOLDATS TUES A LA GUERRE

Le Lundi 30 Mai 1921, arriveront en gare de Tourcoing, les corps de quatre Tourquennois morts au champ d'honneur.

A 10 h. 30 les corps seront transportés solennellement dans la salle des Hospices, rue de Tournai, transformée en chambre funéraire d'où ils seront dirigés ultérieurement sur les cimetières de la ville.

Rendez-vous des délégations officielles et des groupements d'anciens militaires invités par l'administration municipale, à 10 heures, gare des voyageurs.

Les habitants de Tourcoing auront à cœur de venir rendre hommage à la mémoire de leurs compatriotes, morts glorieusement pour la France, dont les noms suivent :

Carette Arthur, soldat au 1er R. I. ; Fourlegnie Maurice Jean Dieudonné, soldat au 1er Can. 5e R. A. à pied ; Lemaire Auguste Charles, soldat au 418e R. I. ; Lesage Paul Emile Jh., soldat au 21e génie.

ETAT-CIVIL

Naissance. — Joanne Coornaert, rue du Bois, 8.

Décès. — Alfred Benoit, 50 ans, rue Saint-Joseph, cour Vermeulen, 3. — Eugène Clerson, 72 ans, rue du Touquet, 5. — Mireeau Vanfleteren, 27 ans, rue Nationale, 122.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

LE FRERE ET LA SŒUR FAISAIENT LA CONTREBANDE EN FAUSSE BIJOUTERIE. — Dans la soirée de vendredi, des douaniers du poste de la Hussarde, de service sentier Bayart, ont arrêté Henri Demunter, 26 ans, mécanicien, domicilié à Bruxelles, et sa sœur, Marie Demunter, épouse Decourdemande, 23 ans, domiciliée à Paris, rue Grenetta, 46. Tous deux, venant de Belgique, cherchaient à introduire 30 kilos de bijouterie fausse, de provenance allemande.

La marchandise, d'une valeur de 570 francs, a été saisie et Henri Demunter remis à la gendarmerie, qui l'a transféré à Lille, où il a été écroué à la maison d'arrêt. Quant à sa sœur, en raison de son état de grossesse, elle a été laissée en liberté.

MEDAILLE MILITAIRE. — La médaille militaire à titre posthume a été attribuée à la mémoire des soldats : Lefebvre Clément, mort pour la France, avec la citation suivante : « Soldat brave et dévoué. Tombé glorieusement en septembre 1914, devant Reims. Croix de guerre avec étoile de bronze ».

Lefebvre Léon, mort pour la France, avec la citation suivante : « Soldat brave et dévoué. Tombé glorieusement le 5 septembre 1914, à Chatillon. Croix de guerre avec étoile de bronze ».

Les parents de ces deux militaires habitent rue de France, 45.

REUNION PUBLIQUE. — Aujourd'hui, dimanche, à 3 heures après-midi, salle de la Maison du Peuple, 190, rue de Tourcoing, au Crétinier, réunion publique avec le concours du citoyen Inghels, député. Ordre du jour : les dommages de guerre et la valse des milliards. — Entrée libre et gratuite.

CONTRIBUTIONS. — Les rôles de droits d'épreuves et de vérification des appareils à vapeur de la ville de Wattrelos, pour l'année 1920, quatrième trimestre, sont en recouvrement entre les mains de M. le percepteur de Croix, 97, rue de l'Industrie, à Roubaix. C'est à partir de ce jour que court le délai de trois mois accordé pour les demandes en décharge ou réduction. Les demandes en remise ou modération doivent être présentées dans les quinze jours du fait qui les motive.

VACCINATION GRATUITE. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux lieux et dates ci-après : Ecole de filles, rue de Tourcoing, les 2 et 9 juin, à 15 h. ; école de filles, rue de la Poste, le 9 juin, à 9h. et 30 juin, à 15 h. ; école de la Baillerie, le 16 juin, à 9 h. ; école de filles du Touquet, le 30 juin, à 9 h.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — A partir du mois de juin les consultations de nourrissons auront lieu aux dates suivantes : Ecole de filles du Touquet : 1er et 3e jeudis, de 9 à 11 heures ; Ecole de filles de la rue de la Poste : 1er et 3e jeudis, de 14 h et demie à 16 h. et demie ; Ecole de filles de la rue de Tourcoing : 2e et 4e jeudis, de 9 à 11 heures ; Ecole de la Baillerie : 2e et 4e jeudis, de 14 heures et demie à 16 heures et demie.

SUR L'ESPIERRE. — Les travaux entrepris pour la reconstruction de la passerelle dite de la Distillerie, sur l'Espierre, rue Charles-Quint, sont terminés. Depuis hier, la nouvelle passerelle, établie en béton armé, est livrée à la circulation.

CROIX

LA DUCASSE DES TROIS-VILLES

La ducasse annuelle du quartier des Trois-Villes aura lieu le dimanche 5 et lundi 6 juin, 1921.

La distribution des places sera effectuée le mardi 31 mai, à 15 heures, rue des Trois-Villes, à Croix.

LILLE

La Maison maternelle de Lille

LES RESULTATS D'UNE CAMPAGNE ANTI-LILLOISE

Une surprenante polémique s'est instituée autour de la création à Lille d'une Maison Maternelle et d'une école de puériculture que nous avons annoncée.

Nous avions dit : « Le Pari Mutuel offre, *en quelques annuités*, à la Commission des Hospices, une somme de dix millions à valoir, dès le 1er juillet, si le projet de construction d'une Maison maternelle est déposé pour le 1er juin... »

Un journal que l'esprit de dénigrement inspire davantage que le souci des intérêts sociaux de notre région, a trouvé là matière à épancher sa bile. Il a donné un caractère si agressif à sa nouvelle campagne anti-lilloise qu'on s'est demandé à Paris ce que cela voulait dire.

Qu'en résulte-t-il ? Une note de l'agence Radio indique que « renseignements pris au ministère de l'Hygiène, il résulte que si les œuvres d'assistance peuvent recevoir des subventions élevées, ces subventions ne sauraient atteindre le chiffre indiqué, quels que soient l'importance de l'œuvre et l'intérêt qui s'attache à sa réalisation ».

Comme, nous aussi, nous avons pris nos renseignements au ministère de l'Hygiène, nous avons appris que les documents et projets de la Commission des Hospices n'étaient pas encore parvenus ces jours-ci à M. Leredu, bien que la date du 1er juin — date limite — fut très proche. Nous avons appris encore que la Commission de répartition des fonds du Pari Mutuel fixerait d'ici le mois de juillet les sommes à attribuer aux différentes œuvres et que l'appui de M. Leredu, ministre de l'Hygiène (qui connaît bien Lille et est très désireux de venir en aide à nos œuvres sociales) ne manquerait pas de s'exercer en notre faveur.

Pourrons-nous recevoir pour Lille, en 1921, *l'annuité* dont nous avons parlé ? Rien ne s'y oppose, si ce n'est la campagne hostile du journal des grincheux.

Pourra-t-on élever la Maison Maternelle et doter notre cité d'un établissement où les mères seront soignées, où les enfants des pauvres auront large asile, où l'on préparera des « puériculteurs » pour sauver la race étiolée par l'occupation ?

Il suffira pour cela que, devançant les *annuités* du Pari Mutuel, la ville de Lille consacre, sur les bénéfices du ravitaillement, les avances nécessaires à l'édification de la Maison Maternelle. Cela serait du reste conforme au programme tracé par le Conseil général pour l'utilisation des profits municipaux de ravitaillement, programme auquel le citoyen Delory a donné son adhésion.

Les hommes qui se sont attelés à cette belle œuvre d'intérêt public pourront ainsi la mener à bien, à condition... que les grincheux qui ne voient dans les œuvres sociales qu'un prétexte à décorations, ne continuent pas à en compromettre la réussite, par dépit.

La dépouille de nos héros

Hier, à 3 heures, sont arrivés à la gare Saint-Sauveur, les corps de plusieurs de nos poilus tués à l'ennemi. Ce sont : Catein Fernand, 2e compagnie du 41e R. A. L., rue Durnerin, 10 ; Oosterlynck Raymond, du 43e R. I., 2, rue d'Esquermes ; Lucas Georges, du 243e R. I., rue Meurein, 3 ; Gras Léon, caporal au 20e R. I., cour Dassonville, 3 ; Caron Georges, soldat au 8e escadron du T. E. M., 50, avenue de Bretagne.

Les honneurs ont été rendus à la gare par un piquet du 509e R. C. A. MM. le lieutenant-colonel Bride, du 43e R. I. ; Capitaine Crombez, des sapeurs-pompiers de Lille, et Deneubourg, adjoint au maire de Lille, représentant la municipalité.

A la Colonie scolaire de Dannes-Camiers

DES NOUVELLES DE NOS PETITS

On nous écrit :

Les enfants des écoles communales des villes de Lille, Loos, Haubourdin, parties le jeudi 26 mai, par train spécial, sont arrivées à la colonie le même jour à 14 heures.

Le voyage s'est parfaitement effectué; tous les enfants étaient ravis de regagner cette année la colonie et chantaient à tue-tête pendant tout le trajet.

A la gare de Dannes-Camiers, les institutrices attachées au service de surveillance des enfants, les attendaient en gare et les fillettes, au sortir des compartiments ont été immédiatement mises entre les mains de jeunes filles dévouées, consciencieuses et maternelles, sous l'œil vigilant du directeur, des sous-directeurs, du médecin chef et d'une grande partie du personnel de la colonie.

Les enfants ont été réparties dans les dortoirs où se trouvaient les médecins de service et les formalités d'arrivée terminées, elles se sont rendues au réfectoire, où elles ont mangé de bon appétit.

Elles ont passé une excellente nuit dans leurs lits bien blancs, et la vie de la colonie suit, à l'heure actuelle, son cours normal.

Les parents peuvent être assurés de la bonne arrivée et de la bonne installation de leurs enfants au camp.

L'Exposition des Œuvres sociales

L'exposition des œuvres sociales au Palais-Rameau, sera prolongée jusqu'au 2 juin, grâce à une entente avec M. Potiny, président de la société Canine, dont l'exposition doit avoir lieu prochainement.

PETITES NOUVELLES

PAYE TES DETTES. — Le brocanteur Jean Bptram, 43 ans, demeurant rue du Pôle Nord, condamné pour recel, à 6 mois de prison, et qui avait « oublié » de purger sa peine a été arrêté, hier, en vertu d'un extrait de jugement du tribunal correctionnel.

ENTRE CYCLISTES. — Arthur Lelong, 33, rue de la Vignette et Victor Orniez, 10, place Saint-André, qui ne se connaissaient pas, mais qui étaient à bicyclette, ont fait violemment connaissance, vendredi soir, sur la place Saint-Martin. Les deux vélos en ont été endommagés.

POUR LE MONUMENT HENRI GHESQUIERE

Aujourd'hui dimanche, 29 mai, concours de bac et de bouchon, chez Marcel Dujardin, 100, rue de Flandre. Tableaux représentant la Révolution de 1789 à gagner. Chaque jeu comporte 50 mises à jouer. La mise, 0.20. Le plus haut point gagne un tableau.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

RETOUR DU FRONT. — L'administration municipale informe ses administrés que le corps du militaire Gabriels François, soldat au 205e régiment d'infanterie, victime de la grande guerre, étant rentré au dépôt mortuaire communal le vendredi 27 mai courant, les funérailles auront lieu le dimanche 29 mai, à la même heure que celles du militaire Uriot Gaston.

TEMPLEUVE

UNE CONFERENCE. — Dimanche prochain 29 mai, à 5 heures précises, salle des fêtes de la mairie, une conférence, sous les auspices de l'Union des pères et des mères dont les fils sont morts pour la patrie, des veuves, orphelins, parents et amis des morts de la grande guerre et des mutilés, sera faite par M. Dartus, directeur d'école, à Lomme.

Sujet traité : Hommage aux morts de la grande guerre.

HAUBOURDIN

POUR LES « MORTS » POUR LA PATRIE. — La population est informée que la Mairie dresse la liste des soldats tombés au champ d'honneur en vue d'en faire l'inscription sur le Monument des Enfants Morts pour la Patrie, érigé au Jardin public.

Malgré les différentes publications, les renseignements complémentaires indispensables à sa confection n'ont pas encore été fournis par un certain nombre de familles de ces militaires.

Il est rappelé aux intéressés que les dits renseignements seront reçus au Bureau Militaire, jusqu'au 10 juin prochain, dernier délai, date à laquelle la liste sera définitivement close.

LAMBERSART

CLASSEMENT DES CHEVAUX. — Le Maire de Lambersart rappelle que les opérations de la Commission de classement des chevaux auront lieu : le mardi 31 mai, à 14 h. 30, pour les propriétaires dont les noms commencent par la lettre A à la lettre L ; le mercredi 1er juin, à 6 h. 45, pour tous les autres. Rassemblement Avenue de l'Hippodrome, face à la Mairie.

Les GALERIES LILLOISES, 43 à 49, rue Nationale, 43 à 49, LILLE, acceptent en paiement les Bons d'Achats de la Reconstitution. 9361

ANNAPPES

FUNERAILLES. — Vendredi matin, à 10 h. ont eu lieu les funérailles de M. René Sornette, brave enfant de la commune, tombé au champ d'honneur et dont le corps avait été ramené d'un des cimetières du front.

Dans l'assistance, nous avons remarqué la présence de M. Desruelles, maire, et de nos amis Suel, Paulvèche, Duquesne et Brunin, conseillers municipaux socialistes.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps du courageux poilu fut inhumé dans le cimetière natal. Chacun tint à apporter ses condoléances à M. Sornette père et à la famille, dont la douleur faisait peine à voir.

Aux témoignages d'affection apportés par ses concitoyens à la famille Sornette, nous joignons l'assurance de notre douloureuse sympathie.

DIASEPTOL VOIES URINAIRES = Guérison rad. et rap. toutes affections récentes et anciennes. L'étui 8 f. poste 8 f. 50 (mandat) BURY docteur en Phie 47, R. S' SAUVEUR LILLE (près la Gare)

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

La décoration de Bailleul

Les adhésions arrivent très nombreuses au Comité de fêtes de Bailleul; chacun veut manifester sa sympathie à la ville martyre et à ceux qui ont assumé la charge de la faire ressusciter.

Nous apprenons que l'étendard et l'escadron du 6e chasseurs à cheval, sous les ordres du colonel commandant le régiment, se rendront à Bailleul, le 7 juin.

Le service d'ordre sera ainsi parfaitement assuré.

Une place sera réservée dans la rue du Collège pour le stationnement des autos.

Les adhésions pour le banquet sont reçues chez M. Albert Devos, rue de la Gare. Prière instante de les adresser pour le mercredi 1er juin; cette limite est indispensable pour la bonne organisation.

Toute la matinée du 7 juin, dans une des salles de l'usine Hie, un bureau sera installé où les cartes indiquant les places seront délivrées aux adhérents.

Lors de la remise de la croix de guerre et dans le cortège, une place spéciale sera réservée aux Anciens Combattants, ainsi qu'aux mutilés.

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES demande Agent Général dans le département. Ecrire : CONSORTIUM, 52, rue Saint-Georges, à PARIS. 3169.

DUNKERQUE

UN SUICIDE. — On a trouvé pendue à une poutre de son grenier, la dame Debevre, née Berthe Kastelyn, âgée de 43 ans. Elle était atteinte de neurasthénie.

LES MOUILLEURS DE LAIT. — Le tribunal correctionnel a condamné un laitier de Rosendaël, Gaston Deverder, qui vendait 1 fr. 20 du lait fortement additionné d'eau.

La Vie Ouvrière

Dans le Textile

Le 17e paiement de secours sera effectué au siège du Syndicat, 186 bis, rue de Paris, à partir de lundi 30 mai, pour les chômeurs complets des usines ci-après : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. : LECHAT, LEHEMBRE, RENOUARD, BOUTRY, WALLAERT, etc.. ; mardi, toute la journée, pour la filature CRESPEL ; mercredi pour tous les isolés.

Prière de se présenter avec les certificats de chômage, et la carte confédérale 1920-21. Inutile de se présenter sans avoir au moins 8 jours d'arrêts complets. — Le secrétaire, A. BAUCHE.

Tribune Politique

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)

Comité de la Justice

Grand concours de bouchons

Le Comité de la « Justice » organise aujourd'hui dimanche 29 mai 1921, un grand concours de bouchons au bénéfice de l'achat de son drapeau.

Estaminet DELIN, 48, rue de Juliers. — 125 fr. de prix en espèces : 1er prix, 40 fr., 2e, 30 ; 3e 20 ; 4e 15 ; 5e 10 ; 6e 5 ; 7e 5. Le jeu se terminera à 7 heures 30 et le rebattage à 8 h.

Estaminet MULER, 70 rue de Wazemmes. — 125 fr. de prix en espèces : 1er prix 40 fr. ; 2e, 30 ; 3e, 20 ; 4e, 15 ; 5e, 10 ; 6e, 5 ; 7e, 5. Le jeu se terminera à 8 h. et le rebattage à 8 h. 30.

Estaminet ROHART, 40, rue de la Justice. — 125 fr. de prix en espèces : 1er prix, 40 fr. ; 2e, 30 ; 3e, 20 ; 4e, 15 ; 5e, 10 ; 6e, 5 ; 7e, 5. Le jeu se terminera à 8 h. 30 et le rebattage à 9 h.

Le concours commencera à 9 h. précises du matin. La mise est fixée à 0,50. Mises à volonté moyennant un homme d'intervalle.